

ENDURO de la vézère
entre Saint Pantaléon de Larche et La Rivière Mansac
du 27 au 29 juillet 2018

Déroulement de l'épreuve :

Vendredi 27 juillet 2018.

07 h : Accueil des Participants au Carpoguinguette à Saint Pantaléon de Larche

07h30 : Tirage au sort des postes

11h : Début de l'enduro.

Samedi 28 juillet 2018.

Pêche

Dimanche 29 juillet 2018.

11h: Fin de l'enduro

12h : Proclamation des résultats et remise des prix suivi du pot de l'amitié et barbecue offert au Carpoguinguette.

**ENDURO de la vézère
entre Saint Pantaléon de Larche et La Rivière Mansac**

27 au 29 Juillet 2018

Bulletin d'inscription à nous retourner : BOUILLON Damien Azinieras 19310 Brignac la plaine	(Cadre réservé à l'organisation) : Date de réception : Numéro d'inscription : Pièces jointes : <input type="checkbox"/> copies des cartes de peche <input type="checkbox"/> Chèque obligatoire
--	--

120 € ENDURO (2*60) pour deux compris

Le prix de l'enduro est de **120 euros** par équipe.

L'inscription ne sera valide qu'après l'expédition du bulletin accompagné d'un chèque d'arrhes d'un montant de 120 Euros (chèque libellé à l'ordre de **Robinson carpe club 19**). Le chèque d'arrhes est encaissé à partir de la date de réception du chèque. Cet arrhe ne pourra être remboursé après cette date.

Compétiteur:	Pêcheur1 (capitaine)	Pêcheur 2
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Téléphone :		
Courriel :		

Pièces à fournir : copie de la carte de Pêche , règlement de l'engagement, **autorisation parentale pour les mineurs**.

Je soussigné.....atteste avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du règlement de l'enduro de la vézère du 27 et 29 Juillet 2018 et m'engage à respecter ce règlement.

Fait àle.....

Signature du pêcheur :

L'inscription ne sera enregistrée que si ce bulletin est accompagné du chèque de règlement.

Renseignements :

Stéphane 06.32.02.24.05 / Damien 06.78.17.29.44

Règlement général disponible sur le site:
<https://www.robinsoncarpecarnassier19.fr/>